



Péri-scolaire de Brinon-sur-Sauldre

Fiche de renseignements

L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ F ☐ M

Age : Classe :

Date et Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

.....

.....

Pour les enfants de moins de 6 ans, souhaitez-vous que votre enfant participe à la sieste ? ☐ Oui ☐ Non

Dans tous les cas, un temps calme sera proposé à chaque tranche d'âge après le repas.

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

(Adresse de facturation)

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Mail :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Mail :

En cas d'urgence, l'Accueil de Loisirs doit contacter en priorité :

Choix 1 : Nom – Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel(s) :

.....

Choix 2 : Nom – Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel(s) :

.....

Choix 3 : Nom – Prénom :

Lien avec l'enfant : Tel(s) :

.....

Organisme et n° d'Assurance Sociale dont dépend le responsable de l'enfant :

.....

Assurance extra-scolaire N° (fournir une attestation) :

.....

Quotient Familial (joindre une copie de l'attestation en cours) :

En l'absence de justificatif Msa/Caf, le tarif le plus élevé sera appliqué.

N° allocataire de la Caisse d'Allocation familiales :

ou N° MSA :

Autorisation du responsable légal :

Je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur :

Responsable de l'enfant

- L'autorise à participer à toutes les activités proposées par l'Accueil de loisirs à l'exception de celle(s) contre-indiquée(s) par un certificat médical (à fournir lors de l'inscription)
- () l'autorise à quitter seul l'accueil de loisirs le soir
Ou
- () ne l'autorise pas à quitter seul l'Accueil de Loisirs le soir,
Il sera pris en charge par :
 - ☐ sa mère ☐ Autre personne : (Nom – Prénom – lien avec l'enfant)
 - ☐ son père
 -
- Autorise l'équipe de direction du séjour à prendre les mesures nécessaires dans le cas où l'enfant aurait besoin de soins urgents,
- () autorise () n'autorise pas l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant
- () autorise () n'autorise pas à diffuser les photos ou vidéos sur les réseaux sociaux
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site www.ville-brinon.fr ou en Mairie, le coupon est à remettre lors de l'inscription

Date :

Signature du Responsable légal,
précédé de la mention «*Lu et approuvé*».